

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Des panneaux solaires le long des autoroutes  
**Initiant-e(-s) :** Mathilde Maillard Laisser vide

---

Lors de sa séance du 17 août 2022, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur les routes nationales (ORN), permettant à la Confédération de mettre à disposition, à titre gracieux, des surfaces le long des routes nationales destinées à la production d'énergies renouvelables (cf. <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/documentation/communiqués-de-presse/annonce-meldungen.msg-id-89964.html>)

D'après la communication du Conseil fédéral, l'OFROU devrait lancer fin 2022 un appel à candidatures permettant de réserver des surfaces destinées aux installations photovoltaïques. La communication du Conseil fédéral précise encore que l'une des conditions posées à l'utilisation des surfaces appartenant à l'OFROU est que les tiers assurent eux-mêmes la commercialisation de l'électricité produite.

En tant qu'acteurs locaux du marché de l'énergie, la soussignée considère que les Services Industriels de Lausanne devraient participer à l'appel à candidature susmentionné, de manière à contribuer d'une part à l'augmentation de la production d'énergies renouvelables et d'autre part à bénéficier des retombées économiques de cette démarche.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Demander aux Services industriels de Lausanne de participer à l'appel à candidature qui sera lancé par l'OFROU fin 2022 en vue de réserver des surfaces destinées aux installations photovoltaïques le long des routes nationales et d'assurer la commercialisation de l'électricité produite.

Lausanne, le 4 octobre 2022

Laisser vide

Signataire(s) :  
Mathilde Maillard

-----

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :  
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*